



COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 A LA MAIRIE DE MONCLAR DE QUERCY

Étaient présents : MM. MAFFRE Christian (*Président*), CALMETTES Jacques, CASTEX Nicole, DANTHEZ Florence, DARRIGAN Catherine, DONNADIEU Jean-Louis, IMBERT André, JEANJEAN Claude, LAFON Cécile, LAFON Claude, LASSEIGNE Chantal (représentant Georges ESPINOSA), MARTY Didier (représentant Alain VIROLLE), MASSAT André, PERN-SAVIGNAC Fabienne, PEZOUS Bernard, RAEVEN Pierre, REGAMBERT Michel, SOUPA Rémy, TOURREL Pierre, VALETTE Christian (représentant Guy ROUZIES), VALETTE Gilles

Étaient absents excusés : MM. COUDERC Anne-Marie, ESPINOSA Georges, FERTE Denis, PISANI Pierre, ROUZIES Guy, TILLON Georgette, VIROLLE Alain,

Étaient également présents : MM ALBERT Jean-Paul, DARBOIS Philippe, FABRE Marie-Line

I- GESTION DU PETR DU PAYS MIDI-QUERCY

1- Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 30 novembre 2018

2- Désignation d'un secrétaire de séance

M.ALBERT Jean-Paul a été désigné secrétaire de séance.

3- Débat d'Orientations Budgétaires 2019

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2019 – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment son article L. 2312-1, oblige les communes de plus de 3 500 habitants à débattre sur les orientations à définir dans le budget primitif.

Le document ci-annexé a été remis aux membres du comité syndical afin d'engager le débat lors de cette même séance.

Le Comité syndical :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2312-1, Après avoir débattu des orientations budgétaires proposées,

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2019

Voir la synthèse du DOB 2019 jointe au document d'appui.

M.MAFFRE Christian a présenté synthétiquement le rapport envoyé pour engager le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2019.

Il a notamment précisé les actions prioritaires pour l'année 2019 qui sont déjà engagées dont:

- ⇒ Projet de SCOT qui devrait aller jusqu'à la phase PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). Il a insisté sur la mobilisation des élus sur ce projet (un élu référent par commune) qui va conditionner l'aménagement de notre territoire pour les 10 ans à venir.

En conclusion il a proposé de maintenir la participation annuelle des EPCI à 6.25€/hab pour l'année 2019, malgré la montée en compétences du PETR (SCOT ; PCAET).

M.PEZOUS a fait remarquer que cette cotisation comprend la réalisation de la compétence SCOT (et donc de l'élaboration du projet de SCOT), alors que parfois d'autres territoires ont mis en place une participation supplémentaire. Ceci grâce à la mobilisation d'aides particulières du PETR PMQ (programme LEADER).

4- Renouvellement de la ligne de trésorerie de 254 000 € auprès du Crédit Agricole

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Monsieur le Président est autorisé à ouvrir auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 254 000 euros dont les conditions sont les suivantes :

- ⇒ Durée : 1 an
- ⇒ Taux : Variable indexé sur l'EURIBOR 3 mois instantané + marge de 1.80%.
Soit à ce jour : -0.308%
- ⇒ Intérêts : Périodicité mensuelle par procédure de débit d'office
- ⇒ Commission : 0.20% de l'enveloppe réservée soit 508€
Pas de commission de non utilisation

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** cette décision
- **AUTORISE** son Président à signer tout document concernant cette action

II- POLITIQUES TERRITORIALES

1- Contrat de Ruralité 2017-2020

* *Programmation 2018 : maquettes financières validées par l'État*

La convention financière annuelle relative au Contrat de Ruralité PMQ année 2018 a été signée par le Préfet et le Président du PETR le 2 janvier 2019.

Ce sont ainsi 29 opérations qui sont soutenues par l'État pour l'année 2018, représentant un coût total de **projets d'environ 13 M€ mobilisant un montant d'aides global de l'État de 2 864 170€, dont 1 656 719€ de DETR, 1 129 725€ de DSIL, 21 228€ de FNADT et 56 520€ d'autres financements.**

⇒ Voir l'extrait de la convention financière du Ct de Ruralité PMQ Année 2018 joint au document d'appui

✕ *Préparation de la programmation 2019*

Pour la formalisation de la programmation opérationnelle 2019, le calendrier suivant a été proposé (en se référant à ce qui s'est produit en 2018) :

- Remontée des dossiers au PETR /EPCI jusqu'au 15/03/2019 (en parallèle des réponses à l'appel à projet DETR que la Préfecture devrait lancer fin février pour réponse courant avril)
- Comité technique fin mars 2019
- Comité de pilotage local en mai 2019 pour une présentation en Comité de Pilotage départemental début juin 2019.

2- Contrat Territorial Occitanie 2018-2021

✕ *Préparation d'une ou des programmation(s) 2019 :*

Pour la formalisation de la programmation opérationnelle 2019, le calendrier suivant a été proposé, en complémentarité de celui proposé pour le Contrat de Ruralité.

- Remontée des dossiers au PETR /EPCI jusqu'au 15/03/2019
- Comité technique (commun avec le Contrat de Ruralité) fin mars 2019 :
 - Si le nombre de dossiers le justifie, il est possible de présenter une 1^{ère} programmation 2019 (2019.1) pour une validation en CP de la Région de juillet 2019 (et donc un Comité de Pilotage local en mai 2019).
 - Si le nombre de dossiers est insuffisant il sera proposé une seule programmation 2019 (comme en 2018) et donc il sera possible de faire remonter des dossiers jusqu'à fin juin/début juillet, pour une présentation en CP de la Région en décembre (et donc un Comité de Pilotage local vers fin sept 2019).

✕ *Demande de subvention (CR/CD82) pour l'ingénierie territoriale 2019 :*

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

OBJET : PRÉSENTATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE 2019 (ANIMATION-INGÉNIERIE TERRITORIALE) DU PAYS MQ

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Midi-Quercy assure l'animation et la coordination technique de la contractualisation territoriale du Pays Midi-Quercy avec le Conseil Régional Occitanie et le Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical que le PETR du Pays Midi-Quercy a renouvelé en 2018 cette contractualisation pour la période 2018-2021, en formalisant le Contrat territorial Occitanie, cosigné avec le Conseil Régional Occitanie et le Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

Dans ce cadre, le PETR du Pays Midi-Quercy doit mettre en œuvre en 2019 une assistance technique globale (ingénierie territoriale) réalisée par une équipe pluridisciplinaire et faisant appel également à de l'ingénierie extérieure.

Le plan de financement prévisionnel pour l'année 2019 est le suivant :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Assistance technique généraliste du PETR du PMQ (ingénierie territoriale) :		Conseil Régional (35% de 194 500 €)	68 075 €
Masse salariale et déplacements	224 400 €	Conseil Départemental 82	67 940 €
Partenariats complémentaires (ingénierie externe)	35 600 €	LEADER PMQ	20 400 €
Coûts directs liés aux postes	35 000 €	Autofinancement global	138 585 €
TOTAL DEPENSES	295 000 €	TOTAL RECETTES	295 000 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé pour l'assistance technique (2019) pour mettre en œuvre le Contrat territorial Régional du Pays MQ
- **SOLLICITE** auprès des financeurs présentés le montant des subventions énoncé dans le plan de financement
- **AUTORISE** son Président à signer tout acte ou document concernant cette action

3- LEADER Midi-Quercy

✕ *Information sur le CP du 07/02/19 :*

Le jeudi 7 février 2019 s'est tenu le 8^{ème} comité de programmation LEADER à la salle des récollets de Caussade.

Cette réunion a permis de présenter les dernières actualités liées au programme et notamment le retrait des services de l'Etat dans ses missions d'instruction des projets LEADER menées par la DDT. C'est ainsi que depuis le 17 octobre 2018 ce rôle a été transféré à la Région Occitanie.

Ce Comité de Programmation a permis également de modifier nos fiches actions (pour être en capacité de programmer plus de projets), de présenter l'évaluation intermédiaire menée en interne par l'équipe d'animation ainsi que la dotation complémentaire. En effet, par courrier du 18 décembre 2018, la Région Occitanie nous informait de la décision prise de **nous accorder une dotation complémentaire de 610 000€ venant ainsi abonder l'enveloppe initiale de 2 010 000 €**

Lors de ce comité de programmation, **4 dossiers étaient complets et donc prêts pour sélection** 2 dossiers sont ajournés par manque de temps pour l'instruction. Il s'agit de :

Fiche Action	Maitre d'Ouvrage	Intitulé du Projet	Coût total du projet	Montant du Leader proposé à l'instruction	Taux leader	Résultats instruction LEADER	Note retenue
2,1	PETR	Rénovation Thermique des locaux du PETR	128 070,65 €	38 400,00 €	30%	38 400,00 €	70
3,2	Mr et Mme LECERF	Boucherie de Septfonds	75 696,20 €	27 000,00 €	36%	27 000,00 €	56
4,4	PETR	Programme d'actions touristiques 2018	67 808,31 €	32 547,99 €	48%	Ajourné	
8	PETR	Animation/Gestion leader 2018	90 000,00 €	54 000,00 €	60%	Ajourné	
TOTAL				151 947,99 €			

À l'issue de ce Comité de Programmation, c'est environ 29% de l'enveloppe qui est programmé, soit 762 138 € de LEADER.

1- Énergie - Climat

- ✱ *PCAET : point d'avancement et calendrier :*

☞ Information sur le Bureau élargi du 01/02/2019 :

Cette réunion a permis de valider l'architecture du programme d'actions et de commencer à hiérarchiser les actions remontées des différentes réunions et ateliers participatifs organisés à l'automne (voir le lien suivant pour la synthèse des ateliers de Septfonds et Cayriech organisés en novembre: <http://www.midi-quercy.fr/spip.php?article2436>)

⇒ *Voir en pages 9 à 16 du document d'appui le compte-rendu du Bureau élargi PCAET du 01/02/2019 et les extraits du diaporama.*

La prochaine étape sera donc la présentation du plan d'actions PCAET PMQ lors d'un Comité de pilotage PCAET prévu le 26 mars 2019, avant de le présenter pour délibération en comité syndical du PETR du 5 avril 2019.

2- Culture / Patrimoine

- ✱ *Démarche label « Pays d'Art et d'Histoire (PAH) »*

☞ Recrutement d'une chargée de mission « Candidature PAH » effectif à partir du 04/03/2019.

Conformément à ce qui avait été présenté lors du dernier Comité syndical, le PETR a procédé à un appel à candidature pour le poste PAH.

Le choix s'est porté sur Mme Guillemain Morgane, titulaire d'un Master professionnel "Patrimoine architectural et urbain du Moyen-Age à la période contemporaine" à Lyon 2, qui a déjà travaillé sur un projet de PAH.

☞ Demande de subvention LEADER sur candidature PAH

Ce point à l'ordre du jour a été reporté à la prochaine séance du Comité syndical, dans l'attente de compléments d'information.

3- Habitat / OPAH / Plateforme

- ✱ *Retour sur le CP OPAH de lancement du 15/02/19*

Une information en séance a été faite sur le 1^{er} Comité de Pilotage de la nouvelle OPAH PMQ qui a commencé depuis décembre 2018 pour 3 ans, avec 2 années reconductibles.

Thierry Déjean, dirigeant du bureau d'étude Acte Habitat associé avec Jean Pierre Estève architecte, est le nouvel opérateur dans le suivi animation de l'OPAH du Pays Midi-Quercy.

⇒ *Voir le lien sur le site PMQ : <http://www.midi-quercy.fr/spip.php?article2441>*

Une note d'information générale a été distribuée qui a vocation à informer les habitants sur les règles d'éligibilité de cette OPAH.

✕ *Animation du réseau des entreprises du bâtiment*

☞ Convention MDE/PETR pour l'animation "entreprises du bâtiment en PMQ"

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de réalisation et de financement de l'action « Information et sensibilisation des artisans certifiés RGE » portée par l'association Maison de l'Emploi Midi Quercy qui s'inscrit dans le programme de la Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé « j'eco Renov' en Midi Quercy » porté par le PETR Midi Quercy et financée par l'ADEME Occitanie.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

OBJET : PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI MIDI-QUERCY POUR LE VOLET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME LOCALE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Midi Quercy a mis en place une **plateforme rénovation énergétique de l'habitat privé** depuis 3 ans. Ainsi, le PETR avait recruté un conseiller le 19 octobre 2015 pour accompagner chaque habitant du territoire souhaitant rénover son logement (en complément de l'OPAH). Cette action s'est déroulée en lien avec la Maison de l'Emploi Midi-Quercy et nos partenaires et grâce au soutien de l'ADEME.

Pour le volet Entreprises du bâtiment, un partenariat a été construit avec la Maison de l'Emploi dès le début de l'action. **Une convention de partenariat avec la MDE annuelle avait été réalisée pour cette action.** Il s'agit de la renouveler pour l'année 2019 en les termes définis dans la convention présentée en séance. Pour la mise en œuvre du programme, il est prévu d'attribuer 3000 € à la MDE financés par la subvention de l'ADEME attribuée pour la mise en œuvre de la plateforme locale.

Après en avoir délibéré le comité syndical :

- **PREND ACTE** de la convention entre le PETR PMQ et la MDE MQ,
- **VALIDE** l'engagement des deux parties,
- **AUTORISE** le Président à signer la Convention avec la MDE MQ.

⇒ *Voir en pages 17 à 18 du document d'appui le projet de convention PETR PMQ/MDE MQ*

☞ Information sur la réunion du 29 janvier 2019 avec les artisans et co-organisée avec la MDE MQ

Cette réunion d'information a rassemblé une vingtaine d'artisans du bâtiment certifiés RGE du territoire du Pays Midi-Quercy. Elle a permis de les sensibiliser sur la nouvelle OPAH PMQ qui commence et sur les aides aux particuliers qui sont liées.

M.JEANJEAN Claude qui était présent lors de cette réunion a évoqué un point singulier, qui a été cité par des participants, qui est un problème d'approvisionnement en électricité sur le sud du territoire MQ, qui est parfois en « surchauffe » en besoins de consommation en énergie (notamment avec la montée des climatisations, ...).

Toutefois M.PEZOUS a indiqué que cela devrait être résolu prochainement avec un Poste Source qui va être créé à Nègrepelisse pour renforcer l'approvisionnement.

⇒ *Voir en page 19 du document d'appui l'article de la Dépêche sur réunion artisans du bâtiment à la MDE MQ*

4- SCOT / SRADDET

✕ *Retour sur la réunion de lancement du 14/12/18 :*

⇒ Voir en pages 20 à 25 du document d'appui la note d'information sur le Projet de SCOT en PMQ

✱ *Information sur l'avis du PETR sur le projet de SRADDET Occitanie 2040*

⇒ Voir en pages 26 à 27 du document d'appui la note d'information sur le Projet de SRADDET Occitanie 2040

Bertille DANIEL, chargée de mission Urbanisme-environnement au PETR PQM, a présenté l'organisation- calendrier prévus pour le 1^{er} semestre 2019.

Elle a également évoqué le besoin de faire passer les études récentes réalisées dans les Communauté de communes, qui n'auraient pas encore été communiquées au Bureau – d'études.

5- Tourisme

✱ *Retour sur le CP Tourisme PMQ du 13/12/18*

Ce Comité de pilotage Tourisme a permis de présenter un bilan des actions réalisées en 2018 et le programme prévisionnel pour 2019.

La poursuite du partenariat rapproché entre le PETR PMQ et les 3 EPCI a été actée et sera formalisée par des conventions annuelles définissant les actions communes et mutualisées.

Le plan de financement 2019 définitif, sollicitant du financement LEADER et CD82, sera présenté lors du prochain Comité syndical.

⇒ Voir en pages 28 à 34 du document d'appui le compte-rendu du CP Tourisme du 13/12/2018

IV- INFORMATIONS DIVERSES

✱ *Projet Alimentaire de Territoire*

Arrivée de Mme BRANDY Marie-Agnès depuis le 1^{er} février 2019, qui reprend le poste qui était occupé par Florence Padié jusqu'à fin novembre 2018.

✱ *Sessions rivières Aveyron : synthèse des 3 journées réalisées en 2018*

Synthèse établie par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ayant vocation à servir de support pour engager des échanges au sein des diverses structures concernées, à partir des pistes de travail qui ont été produites à la fin de la session rivière, au terme des 3 journées d'échanges (cf. page 4 du document).

⇒ Voir en pages 35 à 38 du document d'appui la synthèse Session rivière Aveyron Aval

✱ *Population légale 2019 par communes et EPCI*

La population totale officielle en 2019 du Pays Midi-Quercy a connu une légère hausse de 0.5%, ce qui l'a situ **à 51 019 habitants**. Cela représente une hausse de 258 habitants par rapport à l'année précédente 50 (+0.5%).

⇒ Voir en page 39 du document d'appui la population des communes/EPCI du PMQ